

Nom du produit : **TECHNODEM B60**Numéro de fiche : 1  
Révision : 04.05.2007  
P1/7**1. IDENTIFICATION DU PRODUIT DE LA SOCIETE****IDENTIFICATION DE LA PREPARATION :** **TECHNO-CHEM SUPER**  
**FAMILLE CHIMIQUE :** DEMOULANT**DESCRIPTION DU PRODUIT :** LIQUIDE AMBRE**FOURNISSEUR :** TECHNO-BAT IDF  
ZA DE LA BUTTE AUX GRES  
QUARTIER DES FOLIES  
91290 ARPAJON  
France**NUMEROS DE TELEPHONE EN CAS D 'URGENCE :**  
33(0) 1.64.90.47.53

CENTRE ANTI-POISON 01.40.05.48.48

**NUMEROS DE TELEPHONE NON URGENT**  
Pour des conseils d'utilisation ou information générale sur le produit : 33(0) 3.44.78.73.38**2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**Composition et formulation confidentielles contient des huiles minérales d'origine pétrolière,  
agent anti-rouille**-SUBSTANCE** **-PREPARATION** **A base huile minérale**  
N° CAS : 64-742-53-6  
N° EINECS : 265-156-6**CONSTITUANT CONTRIBUANT AU DANGER:**  
Xn R65/R66Distillat de pétrole hydrotraité 15%-20% Symbole:  
N° CAS : 64-742-48-9  
N° EINECS : 265-150-3  
Additif <1% N° CAS : 90506-69-7  
N° EINECS : 291-933-4

Nom du produit : **TECHNODEM B60**Numéro de fiche : 1  
Révision : 04.05.2003  
P2/7

### 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

**PRINCIPAUX DANGERS :**

*Effet néfaste pour la santé :* Peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

**Dangers physique et chimiques :**

*Incendie ou explosion :* Produit non classé comme inflammable.  
Cette préparation n'est pas classé comme dangereuse pour la santé par la directive 1999/45/CE

*Autres dangers :* NEANT

*Risque spécifiques :* Ce produit n'est pas classé comme substance dangereuse selon les critères CEE. Des concentrations élevées du produit dans l'air peuvent provoquer des irritations des yeux et des voies respiratoires.

### 4. MESURE DE PREMIER SECOURS

**Inhalation :** Retirer les vêtements souillés après contact avec la peau  
**Contact avec la peau :** Rincer à l'eau avec du savon  
**Contact avec les yeux :** Rinçage à l'eau courante IMMEDIATEMENT en maintenant les paupières bien écartées pendant 15 minutes.  
**Ingestion :** Rincer la bouche à l'eau

*D'une manière générale, en cas de doute ou si les symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.*

Nom du produit : **TECHNODEM B60**

Numéro de fiche : 1  
Révision : 04.05.2003  
P3/7

## **5. MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

**Moyen d'extinction :** Mousse, Poudre, Dioxyde de Carbone, Eau pulvérisé

**Moyen d'extinction déconseillé :** Jet d'eau bâton

**Risques particuliers dus au produit à ses résidus de combustion ou au gaz de combustion:**

En cas d'incendie il peut y avoir dégagement d'oxyde de carbone CO et de dioxyde de carbone CO<sub>2</sub>.

**Equipement spécial de protection dans la lutte contre l'incendie :**

Utiliser un appareil respiratoire indépendant (appareil isolé).

**Recommandations :**

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminé doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

## **6. MESURE A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

**Précautions individuelles :**

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8

Précautions pour la protection de l'environnement :

Nom du produit : **TECHNODEM B60**Numéro de fiche : 1  
Révision : 04.05.2003  
P4/7

---

**7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le produit.

**Prévention des incendies :**

Interdire l'accès aux personnes non autorisées.

**8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE****PROTECTION INDIVIDUELLES :****Mesure d'ordre technique :**

Le personnel portera un vêtement de travail régulièrement lavé.

**Protection respiratoire :**

Dans le cas d'une surexposition aux vapeurs, appareil respiratoire adapté.

**Protection du corps :**

Bottes, tablier en caoutchouc ou PVC.

**Protection des mains :**

Gant caoutchouc.

**Protection des yeux :**

Lunettes de protection.

Nom du produit : **TECHNODEM B60**Numéro de fiche : 1  
Révision : 04.05.2003  
P5/7**9. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**

Masse volumique :	<1
Caractère Acide-base de la préparation :	NEUTRE
Solubilité de la préparation dans l'eau :	INSOLUBLE
Tension de la vapeur à 50°C des composants volatiles :	NON CONCERNES
Etat physique :	Liquide fluide
Intervalles de point éclair :	(PMCC-ASTMd93 )= >60°C
PH à 20°C :	NON DETERMINE
Température d'auto-inflammation :	NON DETERMINE
Température de décomposition :	NON DETERMINE
Température moyenne de distillation des solvants contenus :	NON DETERMINE
Point éclair :	>65°C

**10. STABILITE ET REACTIVITE**

La préparation est stable aux conditions de manipulations et de stockage recommandés dans la rubrique 7.

**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

La préparation ne contient aucune substance classée comme dangereuse selon la directive 67/548/CEE.

**12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

Aucune donnée écologique sur la préparation elle-même n'est disponible.

Nom du produit : **TECHNODEM B60**

Numéro de fiche : 1

Révision : 04.05.2003

P6/7

**13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

**Déchets :**

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréé. Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

**Emballages souillés :**

Vider complètement le récipient. Conserver la ou les étiquettes sur le récipient.

Remettre à un éliminateur agréé.

**Dispositions locales :**

La réglementation relative aux déchets est codifiée dans le code de l'environnement, selon l'ordonnance n°2000-914 du 18 septembre 2000 relative à la partie Législative du code de l'environnement.

On retrouve les différents textes de l'article L.541-1 à l'article L.541-50 se trouvant au livre V (prévention des pollutions, des risques et des nuisances), titre IV (déchets), chapitre I (élimination des déchets et récupération des matériaux).

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORTS**

Exempté du classement et de l'étiquetage Transport.

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de L'IMDG pour la mer, et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.

**15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**

Le N° CEE n'est pas applicable.

ETIQUETAGE : ce produit n'est pas considéré comme dangereux donc ne possède pas d'étiquette, conformément aux directives de l'UE.

Phrase R : R53 : peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrase S : S23 : ne pas respirer les vapeurs.

L'exposition répétée peut provoquer un dessèchement ou gerçures de la peau : Phrase(s) : R66

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux : Phrase(s) : S13

En cas d'ingestion, ne pas faire vomir : consulter immédiatement un médecin. Phrase(s) : S 62

Nom du produit : **TECHNODEM B60**Numéro de fiche : 1  
Révision : 04.05.2003  
P7/7

---

**16. AUTRES INFORMATIONS**

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations en vigueur tant nationales que communautaires.

Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique I sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulations écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures de sécurité nécessaires pour répondre aux exigences des lois et des réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.